

CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE SANTÉ PUBLIQUE

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 7 MAI 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Conférence interministérielle Santé publique s'est réunie le 7 mai autour de la question de la gestion de la pandémie COVID-19.

Le Coordinateur du comité interfédéral testing & suivi des contacts, Prof. Dr. Emmanuel André, a présenté un état des lieux en matière de testing et de suivi des contacts. Les ministres ont posé des questions et formulé des points d'attention concernant la capacité de testing et les critères y associés, les procédures relatives au suivi des contacts, etc. Dr. André fera à l'avenir régulièrement un rapport à la Conférence interministérielle sur cette thématique.

Les ministres ont également approuvé une stratégie de testing pour les hôpitaux généraux et psychiatriques. Cette stratégie a été élaborée en étroite collaboration avec les fédérations d'hôpitaux, les infectiologues, les épidémiologistes, etc. Les hôpitaux seront aujourd'hui informés sur cette stratégie et ses implications organisationnelles.

En ce qui concerne les tests de première ligne, il a été discuté de la manière dont les centres de tri existants peuvent assumer la nouvelle fonction de prélèvement, sous la coordination des cercles de médecins généralistes. Les autorités se sont engagées à prendre ensemble les mesures nécessaires en termes d'organisation et de soutien aux centres de tri afin de faciliter leur rôle dans le processus de testing et de suivi des contacts. Ce point sera approfondi davantage dans les prochains jours, en concertation avec les représentants des médecins généralistes.

Plusieurs entités ont déjà pris, ou annoncé, des mesures pour compenser le surcoût des hôpitaux pour les soins COVID-19. Il est important de rembourser ces coûts correctement, mais en même temps d'éviter un double financement. Afin d'avoir une vue plus claire sur les coûts supplémentaires, le SPF Santé publique enverra une enquête à tous les hôpitaux dans les prochains jours. Le Conseil fédéral des établissements hospitaliers formulera ensuite un avis. Sur la base de cet avis, les administrations et les experts du gouvernement fédéral et des entités fédérées élaboreront une proposition de financement commune.

La pandémie COVID-19 a également un impact sur la santé mentale de la population et du personnel des soins de santé. Dans ce domaine aussi, le gouvernement fédéral et les entités fédérées prennent des initiatives et il est important de garder une vision globale et cohérente. Les membres de la CIM veulent unir leurs efforts.

Dans les hôpitaux psychiatriques qui connaissent un impact important du COVID-19, le démarrage prévu des projets "intensification" - dans le cadre de la réforme des soins de santé mentale - sera reporté à l'automne.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Maggie De Block - Gouvernement fédéral
- Wouter Beke - Gouvernement flamand
- Christie Morreale - Gouvernement wallon
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone
- En présence de Philippe De Backer, responsable de la Taskforces Testing en Shortages

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF-SPSCAE.
